

Reconnaissance des adventices

en Grandes Cultures hiver

Nouvelles stratégies de lutte contre les adventices

Reconnaissance des adventices

en Grandes Cultures d'hiver



1 jour

Le jeudi 8 février 2018

lieu à préciser selon inscrits

de 9h30 à 17h

OBJECTIFS

Connaitre et reconnaître les principales adventices en grandes cultures dès le stade plantule

Mieux les maîtriser en raisonnant sa stratégie de lutte

CONTENU

Identification des principales espèces et de leurs caractéristiques (biologie, critères de reconnaissance, périodes et conditions de levée, nuisibilité, dynamique du stock semencier)
Détermination des leviers d'action agronomiques adaptés à chaque situation et adventices

PUBLIC

Producteurs de grandes cultures, jeunes installés, salariés

TARIFS & FINANCEMENT (hors repas)

14 € pour un contributeur Vivea ou futur installé

140 € pour un salarié (demande de remboursement au Fafsea à prévoir)

METHODES ET INTERVENANTE

Apports et illustrations, exercices de détermination sur le terrain et en salle, kit de reconnaissance

Avec Stéphanie Courtois, conseillère grandes cultures CA41.

RESPONSABLE DE STAGE - Contact
 Stéphanie Courtois 02 54 55 20 00
 Centre de formation 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION
 Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
 ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 www.loir-et-cher.chambagri.fr ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Cochez par ordre de préférence :

Jeudi 8 février 2018

Je souhaiterais une autre période (préciser)

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....
.....
.....

Tél : **Portable :**

Mail :

Statut professionnel Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial
 Salarié Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 140 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....
.....
.....

Fait à **Signature,**

Le



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2017

Pour 4 journées de formation,
soit 28 heures, vous pouvez
bénéficier d'un crédit d'impôt de:
28 h x 9,76 € = 273.28 euros

Centre de formation 41
02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr